

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Des Essonnien(ne)s éco-responsables

Le Conseil général a remis à 9 lauréats essonnien(ne)s, un prix de l'Agenda 21 pour leur initiative exemplaire en matière de développement durable. Suite et fin de la présentation des heureux élus récompensés à l'hôtel du Département fin mai.



### 1 L'association Riposte verte

Créée en février 2006, l'association Riposte verte aide tout type de structure (associations, entreprises, collectivités) à maîtriser ses impacts sur l'environnement et sa consommation des ressources naturelles.

### 2 La ville de Grigny

Riche de ses nombreux espaces verts, la ville de Grigny a créé une Maison des enfants et de la nature. Elle accueille des classes de la commune et leur propose des animations ludiques et pédagogiques autour de l'eau, l'astronomie, le jardinage.

### 3 L'entreprise Petit Chanon & Associés d'Égly

Spécialisée dans le travail des métaux usuels comme l'acier, l'inox ou l'aluminium, la société Petit Chanon & Associés a mis en place une gestion prévisionnelle des compétences. Elle consiste aussi à développer les savoirs en favorisant la mobilité interne, la polyvalence des collaborateurs et la formation des salariés.

### 4 La société Oray de Dourdan

Spécialiste de la conception et la fabrication d'écrans de projection et d'accessoires audiovisuels, l'entreprise s'est engagée à appliquer les procédures du guide SD 21 000 (ouvrage de référence présentant aux entreprises des recommandations liées au développement durable), notamment en matière de management. Elle a aussi élaboré une "charte des achats responsables" à destination des sous-traitants de fournisseurs.

### 5 La société Stouls de Champlan

L'entreprise spécialiste des produits de design, encadrement et loisirs créatifs depuis 1936, s'est elle aussi appuyée sur le guide SD 21 000 dans sa stratégie de management : emploi de personnes handicapées, accueil d'apprentis, utilisation de véhicules propres, recyclage des déchets.